

Le Maire de Lèves Conseiller départemental

aux Lévois

Lèves, le 19 mai 2015

Objet: Espace Soutine

Madame, Monsieur,

L'équipe municipale que je conduis a décidé de revoir en profondeur le fonctionnement de l'Espace Soutine, avec un double objectif : ouvrir plus largement ce lieu, tout en le rendant moins coûteux.

Cette décision n'est pas sans provoquer des réactions. Une pétition circule en ligne depuis quelques semaines. Les auteurs de ladite pétition appellent à me rencontrer, mais je n'ai reçu à ce jour aucune sollicitation directe, et il est difficile de savoir qui veut me rencontrer, puisque la pétition n'est pas signée...

La semaine dernière, une « manifestation » a été organisée devant l'Espace Soutine. C'était donc l'occasion pour moi d'aller à la rencontre de ceux qui veulent me rencontrer.

J'ai entendu lors de cette « manifestation » et je lis dans la presse ou sur internet un certain nombre de contrevérités, qui servent d'argumentaire à ceux qui souhaitent maintenir le fonctionnement de l'Espace Soutine tel qu'il existait jusqu'alors.

Vous payez cet Espace. Vous êtes donc en droit de connaître la vérité. La voici, en réponse aux fausses affirmations :

L'Espace Soutine sera supprimé

FAUX — Contrairement aux termes de la « pétition » et aux propos de « manifestants », l'Espace Soutine sera au contraire plus ouvert, avec une priorité redonnée aux Lévois.

Rappelons que l'Espace Soutine est d'abord la salle des fêtes de la commune, qui remplit deux fonctions principales, que nous souhaitons renforcer :

- un espace de location, pour les fêtes, mariages, réunions, séminaires, etc. L'un de nos objectifs est de générer davantage de recettes d'exploitation.
- une salle qui accueille les manifestations de la commune et des associations. Nous souhaitons redonner aux habitants un accès plus libre qu'avant. Deux exemples :
 - L'association Charles Gautier (nos anciens, près de 200 adhérents) se voyait refuser depuis plusieurs années la salle le jeudi de l'Ascension, jour traditionnel de leur repas annuel. Désormais, cette journée leur est à nouveau réservée.





- Avant, l'accès était limité pour l'école municipale de musique. Désormais, il ne l'est plus.

Si nous avons par ailleurs budgété plus de 15 000 euros d'investissements dédiés à l'Espace Soutine en 2015 (réparation de la toiture, achat de matériel, passage de la fibre optique), c'est bien la preuve que nous voulons optimiser son utilisation.

L'Espace Soutine est bénéficiaire

FAUX – L'Espace Soutine est jusqu'alors géré par une « régie autonome ». Si cette régie est bien bénéficiaire, c'est loin d'être le cas pour la gestion globale de l'Espace. En effet, les frais de personnel (115 000 euros en 2014) sont pris en charge directement par la Ville. De plus, le budget est équilibré par une subvention annuelle que la Ville verse à la régie autonome (65 000 euros en 2014).

Quelques chiffres (budget de fonctionnement consolidé de l'Espace Soutine, réalisé en 2014, en euros) :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel (2,5 postes)	115 500	Billetterie	38 000
Achat des spectacles	79 000	Locations	15 000
Intermittents du spectacle	16 500	Cours de théâtre	6 000
Frais supplémentaires	68 500	Subvention Région	41 000
Charges à caractère général	10 500	Subvention Département	10 000
Subvention de la Ville (+ - 65 000)		Subvention de la Ville (+ - 65 000)	
TOTAL DEPENSES	290 000	TOTAL RECETTES	110 000

Au total, l'Espace Soutine vous a coûté 180 000 euros en 2014. Nous sommes donc loin du prétendu « bénéfice ».

Je compte poursuivre le redressement financier de la commune que j'ai engagé avec l'aide de l'équipe municipale depuis un an (pour rappel, le budget de fonctionnement 2013 avait été soldé par un déficit de 53 000 euros, et le budget voté en février 2014 par l'ancienne municipalité prévoyait un déficit de fonctionnement de 135 000 euros (hors report), sans même prendre en compte la baisse des dotations de l'Etat...

Les spectacles affichent complets

FAUX_— Cette affirmation, souvent répétée, prouve la méconnaissance de l'Espace Soutine par nombre de signataires qui prétendent pourtant bien le connaître.

Sur les 36 représentations (pour 15 spectacles) de la saison culturelle 2013-2014, seules 7 affichaient complet ou presque complet. (Les représentations de l'Amicale laïque ne sont pas comptabilisées).

Deux exemples sont frappants :

- « Le mois de Marie », dont la compagnie a bénéficié par ailleurs d'une « aide à la création » et d'un
 « soutien à la résidence », a été joué 10 fois. Au total : 261 places vendues, soit 26 entrées par représentation.
- « On purge bébé », dont la compagnie a bénéficié d'une « résidence de création », a été joué aussi
 10 fois. Au total : 199 places vendues, soit 20 entrées par représentation.

Au total, pour une tribune de 280 places, soit un potentiel de plus de 10 000 places sur la saison 2013-2014 (280x36), 3 865 places ont été occupées : 1 592 par des abonnements + 1 682 billets à l'unité + 591 invitations.

La décision de l'équipe municipale est contraire à ses engagements de campagne

FAUX – Dans notre projet, nous nous étions engagés, au chapitre « Animation de la commune », à « redéfinir la programmation de l'Espace Soutine, afin de l'ouvrir à tous les publics, et d'augmenter sa fréquentation ». C'est un impératif que nous avons posé dès le début de notre mandat.

De plus, nous nous étions engagés à « baisser les charges de fonctionnement, grâce à une meilleure gestion au quotidien. » Cela vaut pour l'Espace Soutine comme pour le reste des services de la commune.

Trois postes sont supprimés

FAUX – S'il est en effet prévu de supprimer le poste de directeur, ce n'est pas le cas des deux autres postes. Le responsable technique à plein temps et l'assistante administrative à mi-temps seront réaffectés au sein des services municipaux.

Il est utile de noter que l'ancienne équipe municipale arrivée au pouvoir à Lèves en 2001 s'était séparée sans ménagement de l'ancienne directrice de l'Espace Soutine. Contrairement à eux, nous avons pris le temps de la réflexion, plus d'un an, avant de prendre une décision. Les donneurs de leçon devraient commencer par balayer devant leur porte...

La culture n'a pas de prix

FAUX – Rappelons que c'est bien le gouvernement actuel qui baisse brutalement les dotations de l'Etat aux collectivités (2^{ème} recette de la commune après les impôts et avant les services aux habitants), ce qui a pour conséquence de nous imposer de faire des choix.

D'ailleurs, depuis le début de l'année, l'on dénombre partout en France la suppression de près de 200 festivals ou structures culturels. A qui la faute ? Un certain nombre de personnes devrait donc se poser des questions sur l'impact des choix politiques d'un gouvernement qu'ils soutiennent par ailleurs.

Quelques chiffres:

- En 2013, l'Etat versait à Lèves en dotation annuelle 1 120 000 euros.
- En 2017, cette dotation annuelle tombera à environ 820 000 euros.
- A quoi vous rajoutez près de 100 000 euros annuels de charges nouvelles (à commencer par les nouveaux rythmes scolaires, qui nous coûtent 70 000 euros par an).
- En 4 ans, nous perdons donc 400 000 euros annuels, soit l'équivalent de 8% de notre budget de fonctionnement (budget de 5 millions d'euros).

Il est de ma responsabilité de gérer cet « effet de ciseau » négatif qui nous est imposé. Il faudrait augmenter les impôts locaux de 20% pour espérer combler ce trou. Je m'y refuse.

La culture à Lèves, c'est fini

FAUX – Avec mon équipe, nous avons de nombreux projets culturels, et comptons poursuivre sur la dynamique engagée l'année dernière : des évènements culturels partout, pour tous, et moins chers.

Tout d'abord, rappelons que d'autres lieux de « culture » existent à Lèves, à commencer par notre belle école de musique, pour laquelle nous réfléchissons à de nouveaux locaux, plus adaptés à la pratique de l'instrument et du chant. C'est un projet qui s'ancre dans la durée.

Ensuite, il est bon de rappeler que d'autres projets culturels peuvent vivre, ailleurs sur la commune. Les expositions et la conférence que nous avons organisées depuis l'année dernière à la mairie en sont de bons exemples, tout comme les évènements populaires (retour de la fête de la Madeleine, fête des 70 ans de la Libération, inauguration des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, etc.).

Autre exemple : nous innovons en organisant pour la première fois deux expositions photos dès cette année sur les bords de l'Eure. La première a été inaugurée le 8 mai, sur le thème « Lèves et la seconde guerre mondiale ». La seconde sera inaugurée pendant la Fête de la Madeleine, reprenant les meilleurs clichés du concours photos amateurs actuellement organisé. Le coût de ces expositions sera quasi-nul, puisqu'elles bénéficient d'une généreuse participation financière des entreprises lévoises.

Par ailleurs, la culture à l'Espace Soutine existera toujours. Nous continuerons à soutenir des évènements culturels ancrés dans le calendrier lévois, au premier chef la pièce de théâtre annuelle de l'Amicale laïque, et nous comptons en accueillir de nouveaux. Nous souhaitons à ce titre que Lèves rejoigne des festivals locaux bien installés dans le paysage eurélien, tels « Jazz de Mars » ou « Top in Humour ».

Nous nous sommes également engagés à soutenir la création d'un orchestre symphonique d'Eure-et-Loir, mené par un professeur de musique de l'école de Lèves, avec plusieurs musiciens locaux de renom, par l'accueil d'un concert à la rentrée 2015.

Enfin, nous souhaitons maintenir des cours de théâtre, en particulier en direction des scolaires.

L'Espace Soutine était le dernier lieu de résistance dans l'agglo

??? - Résistance à qui, à quoi ? Si certains veulent « résister », ou engager une contestation politique, ils sont libres de le faire. Mais tant que je serai maire, cela ne se fera pas avec l'argent des Lévois!

Pour terminer, je ferai remarquer que je ne préfère pas relever les nombreux propos blessants, les accusations sans preuves, voire injurieuses, à mon encontre. Je laisserai l'outrance à d'autres, d'autant plus lorsqu'ils osent par ailleurs m'appeler à « la sagesse et l'intelligence ». Mais il est vrai que certains ne sont plus à une contradiction près...

Espérant que ces éléments sont de nature à vous apporter les informations que vous êtes en droit d'avoir, je me tiens à votre entière disposition, et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Rémi MARTIAL

Le Mair